



Laon, le 28 juin 2017

Communiqué de presse

Signature d'une convention de partenariat entre la Gendarmerie et Center Parcs – domaine du Lac de l'Ailette

Mercredi 28 juin 2017

Ce mercredi 28 juin 2017, une convention de partenariat sera signée par M. Nicolas BASSELIER, préfet de l'Aisne, le colonel Carlos MENDES, commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Aisne et Mme Christelle BERCHENY, General Manager du Center Parcs – domaine du Lac de l'Ailette.

Cette convention constitue une déclinaison locale de la convention nationale signée le 18 avril 2017 entre la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale et la directrice générale de Center Parcs France.

Fondé sur la prévention, l'échange d'informations et la préparation à la gestion de crise, ce partenariat permettra au domaine du Lac de l'Ailette de bénéficier d'un diagnostic sûreté réalisé par le référent sûreté du groupement de l'Aisne. Il aura également pour objectif de renforcer et formaliser les échanges opérationnels et la connaissance mutuelle entre la gendarmerie et Center Parcs – domaine du Lac de l'Ailette. Enfin, la réalisation d'un dossier d'objectifs facilitera l'intervention des forces de l'ordre en cas d'événement majeur sur le site.

Ce partenariat s'accompagnera d'actions réciproques de sensibilisation portant sur la sûreté et les bons comportements à adopter dans le cadre de la vigilance attentat ainsi que sur les procédures de prévention des risques et de gestion de crises internes au sein du domaine du Lac de l'Ailette.

Cette convention s'inscrit pleinement dans le cadre du plan tourisme visant à une meilleure sécurisation des sites touristiques sur l'ensemble du territoire national. La convention de partenariat signée aujourd'hui constitue un premier pas et pourrait avoir un rôle d'appui à la démarche de labellisation « Sécuri-site ». Présenté le 23 mars dernier par le Ministre de l'Intérieur lors des premières rencontres nationales « tourisme et sécurité », ce label témoignera de l'engagement de tous les acteurs dans un esprit de partenariat responsable pour la sécurité des sites touristiques. Délivré par les préfetures, il sera facilement identifiable par les touristes.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 85 47 34 69 - 06 07 98 05 83 Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02